

### Mise de fonds entre 5 % et 9,99 %

Montant du prêt	150,000 \$	250,000 \$	350,000 \$	450,000 \$	550,000 \$	850,000 \$
Augmentation des mensualités hypothécaires	2.82 \$	4.70 \$	6.59 \$	8.47 \$	10.35 \$	15.98 \$

*Selon un terme de 5 ans, un taux de 2,94 % et une période d'amortissement de 25 ans*

*\*Au Manitoba, en Ontario et au Québec, les primes sont assujetties à la taxe de vente provinciale. La taxe de vente ne peut pas être ajoutée au montant du prêt.*